

REUNION EXCEPTIONNELLE du 1er Juin 2019  
COMITE DIRECTEUR  
COMITE INDRE ET LOIRE

Présents : BUREAU Yoann, HICAUBE Diane, JOYEUX David, LEGER Sabrina, LEVIEUGE Eric, MEZIERES David, MONTEIRO Georges, PERRIGOUAS Virginie, TABEY Véronique, SIMON-SEYSE François, LEROUX Sophie.

Absents excusés : STOCKER Serge, SCHURDEVIN Fabrice, VENET Christophe, GUIBERT Pascal, KREHER Julien, MARTIN Philippe, GAILLARD Christophe, VALTEL Delphine, GIBLET Françoise, RONDEAU Jean Pierre

Cette réunion intervient après une demande exceptionnelle d'aide financière en date du vendredi 24 Mai du Tennis Club Jocondien qui rencontre des difficultés.

Dés le samedi 25 Mai au matin, le Président devant l'interpellation des membres du comité directeur du comité d'Indre et Loire, a décidé d'organiser une réunion extraordinaire comme l'autorise le règlement fédéral au Samedi 1 Juin 16h.

Suite à la réunion du comité directeur de la ligue du samedi 25 Mai, François SIMON-SEYSE Président du Comité d'Indre et Loire et Sophie LEROUX, Secrétaire Générale ont rencontré Françoise GIBLET, membre du conseil d'administration du TCJ et faisant aussi partie de comité directeur du comité et nous a indiqué que ni Frédéric URSELY, Président du TCJ ni Bruno CHANTEAU Trésorier du club ne pouvaient être présent retenus pour des raisons personnelles.

Cependant devant le caractère urgent de leur demande, nous avons considéré qu'il était important de statuer sur la question malgré leur absence.

Le TCJ demande un prêt provisoire de 15000 € afin de boucler leur année. Ce prêt serait remboursé dès le versement de la subvention de Tours Métropole qui devrait s'élever à 22000 € au mois de Juillet.

Aussi, après différents échanges avec, Frédéric URSELY et François SIMON-SEYSE, il nous a été transmis le budget de l'année 2018-2019 ainsi que le budget prévisionnel de l'année 2019-2020. Frédéric URSELY a aussi évoqué le possible

- départ en retraite d'une des secrétaires,
- départ d'un entraîneur
- l'augmentation de présence sur le terrain de Laurence BOIS afin de réduire le déficit financier.

Le comité a pris attache auprès du président de le Ligue, Thierry GRANDGEORGE afin d'évoquer la difficulté financière que rencontre le TCJ.

Il s'avère que l'année précédente le TCJ a dû solliciter, pour les mêmes circonstances, la ligue qui a décidé de faire une avance au TCJ de la subvention pour l'ITF.

Après avoir pris contact avec le trésorier de la ligue, Patrick HARDOUIN, il nous est demandé de prendre toutes les garanties en cas de contraction d'un emprunt et de s'assurer de la transmission des différents documents suivant :

- Comptes de l'année 2018 signés par le Président ou validés par le commissaire au compte.
- Comptes budget prévisionnel 2019 signés par le Président et le trésorier.
- De vérifier le poste frais engagement (différentiel important entre les 2 années).
- D'avoir les lettres d'engagement de la Mairie et de la Métropole pour le versement de leur subvention respective.
- De vérifier le versement des recettes fédérales.
- D'avoir un état des lieux de trésorerie au 31 Mai 2019, ce qui permettrait d'avoir une lisibilité à court terme et de définir le montant d'un éventuel prêt relais.

Après avoir exposé la demande, le CD passe au vote et vote à l'unanimité contre l'octroi d'un prêt de 15000 € dû au manque de justificatifs et donc de garanties.

Néanmoins, le comité évoque la possibilité de faire comme la ligue l'année dernière, qui pour mémoire, était une avance pour le soutien de l'ITF.

Le comité a toujours soutenu le TCJ pour l'arbitrage, le montant de la subvention s'élevait à 4000 €.

Cette aide serait soumise à une lettre d'engagement de la fédération stipulant que l'ITF est bien inscrit et maintenu sur le calendrier international du lundi 14 Octobre au Dimanche 20 Octobre 2019.

Après le vote pour l'avance de 4000 € d'aide à l'arbitrage dès Juin 2019.

- 4 votes contre
- 2 votes abstention
- 5 votes pour

Le comité décide donc de faire l'avance de la somme de 4000 € au TCJ contre la garantie de la réalisation du Tournoi ITF en 2019 après signature de la convention.

En questions divers, le comité met également au vote deux autres points.

- Versement d'une aide de 50€ à chacun des 14 participants aux championnats de France de Tennis Adapté se déroulant à la Roche sur Yon du 28 au 30 Juin 2019.
- Confection d'un t-shirt pour 15€ à ces 14 participants + 1 pour Fanny MALASSIGNE, avec les logos du comité et du conseil départemental.

Vote à l'unanimité pour ces 2 propositions.

La réunion se termine et le président lève la séance à 17h30

Sophie LEROUX  
Secrétaire Générale



François SIMON-SEYSE  
Président

